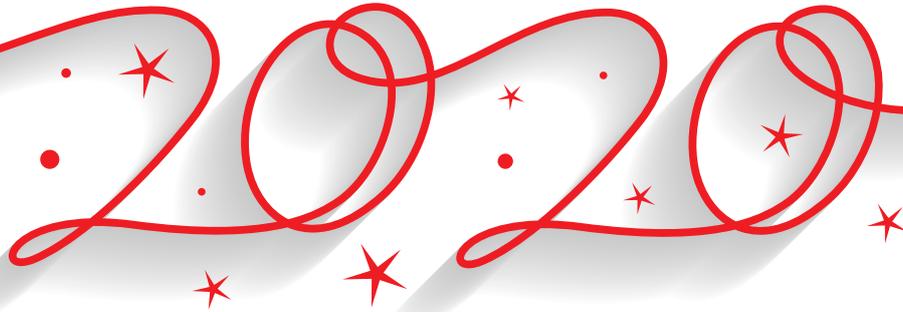


BONNE ANNÉE



SOMMAIRE



ÉDITORIAL

ÉDITORIAL.....	p 1
LUTTE POUR NOS RETRAITES.....	p 2
ÉNERGIE : ÉLECTIONS CSE.....	p 3
ÉLECTIONS LISI AEROSPACE.....	p 3
GRÈVE DES CHEMINOTS 47.....	p 3
FORMATION SYNDICALE 2020.....	p 4
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE PRUD'HOMMES D'AGEN.....	p 4
SUCCÈS REVENDICATIF À LA POSTE !.....	p 4

AGENDA

Du 10 au 14 février 2020 :
Formation CTE (pour les agents de la fonction publique hospitalière)

14 février 2020 :
Rencontre formateurs UD

L'Union Départementale CGT du Lot-et-Garonne vous présente ses meilleurs vœux pour 2020 !

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par de nombreuses luttes pour défendre notre modèle social et refuser la précarité pour tous.

Nous savons déjà que l'année à venir sera placée sous le signe de la poursuite de la mobilisation engagée depuis le 5 décembre contre le projet de réforme des retraites du gouvernement et pour l'amélioration de notre système de retraites solidaire par répartition. Le tapage médiatique, savamment orchestré par les porteurs de la réforme s'intensifie encore plus depuis le pseudo retrait de l'âge pivot.

Son objectif est d'affaiblir le mouvement et de démontrer ainsi son incapacité à faire aboutir les revendications des salariés. Il a aussi pour but de masquer le problème de fond sur la réforme par points.

Dans ce contexte, plus que jamais est posé l'enjeu de l'élargissement de la mobilisation ; l'analyse confédérale et les propositions concrètes de la CGT doivent être portées à la connaissance de tous les syndiqués.

Dans cette période, la priorité des priorités c'est la LUTTE et les déploiements dans toutes les entreprises de notre territoire. Nous avons besoin de convaincre encore plus les syndiqués et les salariés d'entrer dans la grève afin de donner une dynamique.

Nous devons aider les directions syndicales sur les lieux de travail à organiser partout des réunions de militants, de syndiqués, des assemblées générales ; ce dont nous avons besoin ce sont des débats plus que des envois par mail !

Nous sommes tous bien conscients de l'immense investissement des UL, des syndicats et des syndiqués dans la période, pour autant il nous faut tenir bon sur nos objectifs et les intensifier !

Au niveau du département comme au national, le travail en intersyndicale est largement apprécié et donne toute sa crédibilité à nos revendications. C'est aussi le moment de renforcer notre CGT en proposant la carte à tous les salariés qui soutiennent notre action.

Nous sommes en capacité de gagner. Cela passe plus que jamais par l'élargissement et l'amplification de la mobilisation et de la grève dans nos entreprises. La communication gouvernementale ne règle rien sur le fond de la contre-réforme. C'est le retrait de celle-ci qui est au cœur des manifestations et des sondages d'opinion publique.

En restant mobilisés, déterminés et solidaires, nous lutterons, en 2020 encore, contre les réformes mortifères du gouvernement.

TOUTES ET TOUS MOBILISÉS ON VA GAGNER !

Corinne CHARRY
Bureau de l'UD

L'OMBRE PRÉDATRICE DE BLACKROCK PLANE SUR NOS RETRAITES

En pleine période de lutte des salariés contre la réforme systémique du financement par point des retraites, le président de la République recevait le président de la filiale française de BlackRock. Cirelli n'est pas un inconnu. Enarque, il a été conseiller économique de Chirac à l'Élysée et œuvré à la mise en place de l'Euro. Il a privatisé Gaz de France, puis est devenu n°2 du groupe après sa fusion avec Suez en 2008. Ce monsieur est un pur sucre du libéralisme.

Pas la peine de chercher BlackRock dans l'agenda des concertations ministérielles. Il n'y figure pas. Tout est dans le secret. Ce mastodonte de base américaine a été reçu plusieurs fois par Macron depuis son élection à l'Élysée. Sans caméra. Selon un reportage d'ARTE « Ce sont ces financiers qui dirigent le monde », BlackRock s'intéresse de très près au programme de réforme et de privatisations du gouvernement auquel Il dispense ses recommandations.

BlackRock est une entreprise qui gère aujourd'hui 7 000 milliards de \$ d'actifs dont les 2/3 sont liés à l'épargne retraite. BlackRock n'est pas une banque et n'a pas des obligations réglementaires en matière de réserves obligatoires. C'est un gestionnaire financier sans contraintes. Ce qui effraye beaucoup de financiers ayant vu la progression fulgurante de ses actifs depuis la dernière crise, ceux-ci craignent le pire en cas d'effondrement financier de cette entreprise. Cela entraînerait fatalement l'effondrement de système financier mondial. Des lézardes du système apparaissent déjà çà et là, notamment la bulle financière engendrée par la dette des emprunts étudiants aux USA. Il y a actuellement 560 milliards de \$ aux USA et 120 milliards en Allemagne d'engagements financiers des retraites sous-financés...

Cette entreprise gestionnaire d'actifs financiers dispose en France d'une filiale depuis 2006 qui gère presque 30 milliards d'€ d'actifs. Elle est actionnaire dans près de la moitié des entreprises du CAC 40 telles que BNP Paribas, Vinci, Saint-Gobain, la Société Générale et aussi TOTAL.

Des liens incestueux à la sauce Davos ou Bilderberg se tissent entre la finance et le gouvernement. Une énarque, inspectrice des finances après avoir débuté sa carrière au ministère de l'économie et des finances, a d'abord rejoint le FMI, puis BlackRock en janvier 2015 à Londres. En mission ? Dans un entretien, elle a souligné que depuis l'élection de Macron, l'économie française, comme européenne ont continué de surprendre de manière très positive la direction de BlackRock. « Est-ce que Macron allait-il être capable de mener la réforme souhaitée du marché du travail sans mettre tout le monde dans la rue ? ». La loi d'habilitation par ordonnance, la réforme du Code du travail, celle des prud'hommes, de l'assurance chômage ainsi que la baisse

des dépenses publiques les ont convaincus positivement. La volonté du chef de l'état de favoriser les privatisations en France a eu pour effet de créer une commission (CAP 22) dont le membre n'est autre que Cirelli... Lequel ne cesse de réclamer un recours accru aux fonds spéculatifs pour l'assurance vieillesse.

La loi PACTE a enthousiasmé BlackRock. Elle prépare le terrain et crée les conditions d'une montée en puissance des produits d'épargne retraite dans les années qui viennent. Elle comble les désirs des assureurs privés. Dans le rapport Delevoye (lui-même en liens étroits avec les assurances privées), il est écrit que pour ceux dont le plafond a été pour cause abaissé : « Les employeurs et les salariés plus aisés qui le souhaitent pourront compléter le niveau de leur retraite par la mise en place d'un dispositif collectif d'épargne retraite ». CQFD.

En exonérant de cotisations les cadres au-delà d'un revenu annuel de 120 000 €, le projet de réforme crée lui-même un futur déficit des caisses communes. Mieux, la prévision de défiscaliser jusqu'à 10 % du revenu imposable le versement ainsi effectué sur les plans d'épargne retraite. L'entreprise qui s'inscrira pour ses salariés dans cette démarche bénéficiera aussi d'une défiscalisation. Une étude de l'UGICT-CGT citant le chiffrage d'une étude de l'AGIRC-ARRCO évoque une perte des ressources de cette réforme de l'ordre de 4,8 milliards d'€ par an soit plus de 71 milliards d'€ cumulés de 2025 à 2040.

Cependant, il y a un « hic ». Si les Français sont les champions de l'épargne (14 % de leurs revenus disponibles), ils sont très méfiants (63 % d'entre eux) de l'épargne à risque (bourse, autres placements spéculatifs). C'est historique. Les travailleurs se souviennent des assurances sociales des années 30 et des conséquences de la crise de 1929. BlackRock le reconnaît et compte sur Macron pour vaincre cette aversion des Français en réformant profondément les mécanismes de l'épargne retraite. La baisse du taux du livret « A » participe à cette ambition. Le pilier de la capitalisation est au cœur de la réforme du financement systémique des retraites dans le rapport Delevoye. Bruxelles, l'OCDE jugent la réforme Macron nécessaire.

Nous devons faire éclater cette vérité dans la lutte contre la réforme Macron des retraites. Le gouvernement ment. La face cachée : c'est la capitalisation contre la répartition et la solidarité.

A nous de gagner la bataille pour la solidarité.

Claude TRESSOS
Membre de la CE de l'UD

ENERGIE : ELECTIONS CSE DE NOVEMBRE 2019

La CGT recule mais la CGT résiste (60 % en Exécution ; 43,11 % en Maîtrise et 6,78 % en Cadre). La CGT reste la 1^{ère} organisation syndicale dans les IEG. Ce résultat en baisse doit nous interroger nationalement sur notre façon de mener l'activité syndicale mais également sur la perception qu'ont les salariés des organisations syndicales et des Instances Représentatives du Personnel.

La participation reste stable sur Aquitaine Nord avec une moyenne de 75 % tous collèges confondus.

Malheureusement, le découpage des CSE ne nous permet pas de mesurer précisément le poids de la CGT sur le périmètre du département.

Le salariat ayant fortement évolué ces trois dernières années avec le départ en retraites de la génération 1980 et l'arrivée de très nombreux jeunes en exécution dont nous ne savons pas quels seraient leurs votes. Un effectif en augmentation sur la Direction Régionale Aquitaine Nord

avec 192 salariés au global en plus par rapport à 2016 (114 maîtrises, 22 cadres et 56 exécutions).

Respecter le droit des agents, préserver leurs acquis sociaux resteront deux de nos revendications premières et nous nous attacherons à œuvrer par tous les moyens légaux à notre disposition pour les faire respecter.



Guillaume FLORET
Syndicat Energies 47

ELECTIONS À CREUZET (LISI AEROSPACE) : PROGRESSION DE LA CGT !

Malgré un second tour que l'on peut allouer au vote électronique imposé par la direction, la CGT Creuzet (Lisi Aerospace) progresse de 65 à 85 % de représentativité !

En détail :

Au 1^{er} collège :

Titulaires : 10 élu(e)s sur 12 sièges

Suppléant(e)s : 9/12

2^{ème} collège :

Titulaires : 1/3

Suppléant(e)s : 2/3

3^{ème} collège :

1 élu titulaire sur 2 sièges.

Nous nous félicitons du travail accompli au dernier mandat et de l'engagement de nouveaux et nouvelles syndiqué(e)s pour prendre des responsabilités dans l'exercice qui nous attend, l'équipe composée de façon équilibrée mêle l'expérience des anciens DP/CE/CHSCT à la fraîcheur de jeunes arrivé(e)s dans le syndicat (10) dont 2 femmes, un nombre d'élu(e)s bien réparti(e)s sur les 2 sites de productions de Marmande comptabilisant plus de 1 000 salarié(e)s au total. Le CSE fraîchement élu portera encore les valeurs de la CGT chez Lisi !

Mickaël ORSINI
Secrétaire du Syndicat Creuzet

CHEMINOTS 47 : LA GRÈVE CONTINUE !

Les cheminots, avec l'intersyndicale, sont toujours mobilisés pour la sauvegarde de nos retraites.

Contrairement à l'annonce faite par le gouvernement et les médias, notre combat n'est pas pour la sauvegarde de notre statut et notre régime spécial, mais bien pour le maintien de notre régime de retraite par répartition pour l'ensemble des citoyens de ce pays.

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2020, notre statut malgré trois mois de grève perlée n'existe plus.

La Belgique a fait reculer son gouvernement de mise en place de la retraite par point par une mobilisation et une grève exemplaire : pourquoi pas nous ?

Par contre, on ne gagnera pas seul. Tous les salariés de ce pays doivent se mobiliser, se mettre en grève pour bloquer la production et faire reculer ce gouvernement sourd aux revendications légitimes des travailleurs.

On sait que faire grève, c'est dur financièrement. Il y a de l'héroïsme dans ce geste. C'est comme ça, lorsque l'on naît quelque part en bas de cette société, il faut bien du courage pour défendre sa dignité.

Les cheminots tiennent à remercier les personnes qui nous aident financièrement, le comité de lutte d'Agen et ses environs pour toutes formes d'actions réalisées depuis le début du conflit.

La meilleure façon de nous soutenir et de vaincre, c'est la grève générale ! Tous en grève pour le retrait !

Victor GUERRA
Syndicat CGT Cheminots 47

Pour la collecte de soutien : les chèques sont à adresser à l'ordre du SYNDICAT CGT CHEMINOTS et à envoyer au SYNDICAT CGT CHEMINOTS, 29 quai Calabet, 47000 AGEN. Merci.

PLAN DE FORMATION SYNDICALE 2020

Une nouvelle année arrive avec une nouvelle offre syndicale travaillée depuis 2017 par le pôle de formation confédérale. Elle tient compte des évolutions de formation demandées par les stagiaires et les animateur(ice)s mais également des dernières orientations de la CGT. L'offre de formation générale est désormais structurée ainsi :

- « Découvrir la CGT », qui s'adresse aux salarié(e)s a été mis à disposition des syndicats pour une réalisation en présentiel sur 2 heures. Ce module est également mis en ligne sur le site de la formation syndicale CGT.
- « S'impliquer dans la CGT », pour tou(te)s les syndiqué(e)s, organisé par les syndicats ou les Unions Locales et d'une durée d'un jour. Il s'agit d'identifier l'organisation de la société et leur place dans la CGT.
- « Participer à la vie de la CGT », 8 jours en 3 modules (3 jours, 2 jours et 3 jours). Ce module est organisé par les Unions Locales ou l'Union Départementale. Cela s'adresse à tou(te)s les syndiqué(e)s. Il y sera développé : Mieux combattre la société capitaliste mondialisée, l'organisation des salarié(e)s du local à l'international et la démarche revendicative de la CGT pour de nouvelles conquêtes sociales.
- « Développer la démarche de la CGT », 10 jours en 2 modules organisés par l'Union Départementale. Il sera question de s'organiser pour transformer la société et d'avoir une CGT force de proposition partout avec tou(te)s les syndiqué(e)s.

Concernant les formations au mandat, les formations CSE prise de mandat et CSSCT sont proposées au plan de formation en 2020.

A l'issue des élections CSE, un renouvellement important des élu(e)s s'est opéré, il est essentiel que les syndicats envoient les nouvelles et nouveaux élu(e)s dans des formations CSE et CSSCT organisées par la CGT. Le patronat pousse à organiser les formations ou envoyer les élu(e)s dans des stages organisés dans des organismes privés (et patronaux) ou des formations communes ; c'est autant de moyens financiers qui échappent au syndicat mais surtout l'assurance de stratégies et de contenus peu syndicaux. Enfin, nous attirons l'attention sur les conditions à remplir pour les formations des élus CSE (validation du devis en amont...). Cette nouvelle offre de formation va demander aux militant(e)s formateurs de l'investissement pour assurer les meilleures formations possibles.

Il faut donc que les stagiaires soient à leur tour sérieux quant à leur engagement à participer à la formation pour laquelle ils se sont inscrits, avec en lien leur syndicat qui les y envoie.

Et comme le disait Bernard Thibault lors d'une intervention au Centre de formation de Courcelles : « Nous voulons mettre à disposition de tous les militants de la CGT, à un moment ou à un autre de leur vie syndicale, un cadre, une organisation, un savoir-faire qui permettent d'injecter le dynamisme du travail collectif dans la construction personnelle de chacun ; avec comme carburant l'intense satisfaction que ressent quiconque a conscience, tour à tour, d'avoir apporté et d'avoir appris. »

Le Collectif Formation Syndicale de l'UD

UNE RÉUNION DÉPARTEMENTALE DES FORMATEURS EST PRÉVUE LE 14 FÉVRIER À L'UD.

LA CGT À LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE PRUD'HOMMES D'AGEN

Chaque début d'année, les conseiller(e)s prud'hommes procèdent à l'élection de leur président(e)s et des président(e)s de section.

Au Conseil de prud'hommes d'Agen, la CGT conserve la présidence générale. La tentative de la CFDT qui s'est présentée contre nous a échoué ! Le vote unitaire des conseiller(e)s CGT et FO a donc permis l'élection de Christelle SAINT-MARTIN.

Christophe LODS de FO a été élu à la présidence de la section commerce, jusqu'ici détenue par la CFDT, grâce aux voix de la CGT. La CFDT garde la présidence de l'encadrement, dans cette section la CGT n'a plus de siège.

La CGT conserve la présidence de la section Agriculture avec l'élection de Maïté ALONSO, de la section Industrie avec l'élection

de Patricia JOUAN et de la section Activités Diverses avec l'élection de Christelle SAINT-MARTIN.

Au Conseil de Prud'hommes de Marmande, la CGT conserve la présidence des sections Commerce et Activités Diverses.

La CGT n'est pas dans une lutte des places « honorifiques » mais bien dans une lutte pour que la dimension historique des conseils de prud'hommes ne soit pas effacée.

Tel est bien l'enjeu, défendre la spécificité de notre justice du travail unique en Europe et dénoncer le massacre du code du travail orchestré par le Medef, mis en œuvre par les gouvernements successifs avec la complicité des réformistes qui se reconnaissent.

Collectif Droits Libertés et Actions Juridiques (DLAJ)

SUCCÈS REVENDICATIF À LA POSTE !

Notre bataille des 18 et 19 novembre derniers à la PPDC du Passage n'a pas été inutile bien au contraire, la direction du Passage vient de nous annoncer 2 CDI intérimaires rapidement sur le site du Passage. Mais également 4 CDI sations sur l'établissement au cours de l'année à venir : 2 sur le site du Passage, 1 sur le site de Nérac, 1 sur le site de Casteljaloux.

Et si d'autres OS se ventent d'y être pour quelque chose, je vous assure qu'il est évident que s'il y a des avancées, c'est bien grâce à

la lutte et à tous les grévistes, au combat qu'ils ont mené les 18 et 19 novembre 2019, les grévistes peuvent être fiers de s'être battus et soyons tous fiers d'être à la CGT.

Il n'y a pas de secret, on obtient quand on se bat, toutes et tous concernés aussi pour nos retraites, soyons encore plus nombreux, en grève et dans les manifs.

Maryse LAGARDE

Secrétaire Générale du Syndicat FAPT 47